

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE CANDIDAT LOCATAIRE

Toutes les photocopies devront être conservées au dossier après consultation des originaux pour vérification de l'authenticité des documents communiqués.

IDENTITE DU LOCATAIRE

- Photocopie pièce d'identité
- Photocopie carte de sécurité sociale
- Numéro d'allocataire caisse Allocations familiales

REVENUS DU LOCATAIRE

Salarié

- Photocopie des trois dernières feuilles de paie
- Attestation de l'employeur
- Photocopie dernier(s) avis d'imposition des revenus
- Photocopie de l'attestation de versement des Allocations familiales

Non salarié

- Photocopie dernier(s) avis d'imposition des revenus
- Attestation du comptable
- Photocopies de tous justificatifs de revenus (pensions, allocations...)

CAUTION (personne garante)

- Identité : mêmes documents que le locataire
- Revenus : même documents que le locataire plus éventuellement copie de la taxe foncière

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Photocopie des trois dernières quittances de loyer
- Photocopie justificatifs dernier domicile (facture EDF, eau...)
- RIB

FACULTATIF

- Lettre de présentation